



André MARCEAU
Evêque de Nice

Nice le 26 février 2021

Communiqué officiel

Par une communication de la préfecture des Alpes-Maritimes, nous avons appris qu'aucune célébration religieuse publique (excepté les obsèques) ne pourra se dérouler dans les églises du vendredi 18h au lundi 6h dans un certain nombre de communes du département. Contrairement à ce qu'a affirmé le journal Nice-Matin (édition du 24 février 2021), les lieux de cultes restent bien ouverts durant cette période.

Je prends acte de cette décision du Préfet, qui est la conséquence de la situation sanitaire très grave dans le département. Le diocèse avait proposé de permettre aux fidèles de participer à la messe dominicale en limitant sa durée à 30 minutes, pour que la durée du déplacement et de la participation à la messe n'excède pas l'heure de sortie permise. Je ne peux que regretter que cette proposition n'ait pas été retenue.

Une fois de plus les croyants sont pénalisés dans l'exercice de la liberté de culte. Il est permis de pouvoir sortir, faire du sport, dans la limite d'une heure et de 5 kilomètres. Il est nécessaire de pouvoir s'aérer et prendre soin de son corps. Pour nous chrétiens, les célébrations dominicales sont essentielles à notre vie de foi et au bien de nos âmes. Depuis le début de la pandémie, l'Eglise catholique, comme les autres cultes, a toujours été un partenaire respectueux des autorités publiques et a pris les mesures nécessaires pour que les églises ne soient pas des lieux de transmission de la maladie.

Je demande donc aux prêtres de maintenir les églises ouvertes, là où c'est matériellement possible, pour que les chrétiens et les autres personnes, qui le souhaitent, puissent venir y prier individuellement lors de leur heure de sortie et pouvoir rencontrer éventuellement un prêtre.

Suivant les possibilités, chaque paroisse réfléchira à des propositions en semaine pour permettre aux fidèles qui travaillent de pouvoir vivre la célébration eucharistique. Je fais totalement confiance à l'esprit d'initiative pastorale des prêtres, des diacres et des laïcs en responsabilité. Que cette situation, plutôt que de nous abattre, soit l'occasion de faire preuve de créativité et d'inventivité pour l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Bon chemin de carême à tous.

+ André MARCEAU
Evêque de Nice

+ André Marceau